

COMMUNE DE OERMINGEN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 SEPTEMBRE 2025

à 20 H. 30

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 08 juillet 2025

Le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2025 est adopté.

2. Adoption du projet d'aménagement du Jardin Stengel (Délibération n° 82/25)

Après avoir pris connaissance du projet d'aménagement du Jardin Stengel, le conseil municipal adopte le projet technique, fixe le montant estimatif des travaux à 135.910,- € HT, sollicite l'octroi de subventions, adopte le plan de financement et engage la procédure de consultation des entreprises.

3. Actualisation du règlement intérieur du périscolaire

Suite aux modifications des plages horaires de l'accueil périscolaire et extrascolaire, le conseil municipal actualise et valide son règlement intérieur.

4. Refonte de la grille tarifaire du périscolaire

Faisant suite aux remarques formulées par la CAF lors de son contrôle du bon fonctionnement, la grille tarifaire du périscolaire est actualisée et validée par le conseil municipal.

5. Présentation du rapport annuel 2024 de la gestion des déchets

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2024 de la gestion des déchets, finalisé par les services de la Communauté de communes de l'Alsace-Bossue.

6. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal arrête la liste des stagiaires ayant effectué un stage au périscolaire pendant la période estivale, qui bénéficient du versement d'une gratification de 75,- € par semaine de présence.

Il prend également acte des deux recrutements suivants :

- Mme WATEL Justine, CDD du 01/09/25 au 28/02/26, 8 H/semaine, en qualité d'animatrice au périscolaire ;
- Mme MABILLE Ingrid, CDD du 02/09/2025 au 01/03/2026, 20 H/semaine, en qualité d'agent d'entretien.

7. Création d'un service commun de secrétaire de mairie itinérant

Le conseil municipal adhère à la convention portant création d'un service commun de secrétaire de mairie itinérant, qui pourra être activé en cas d'absence d'un agent ou lors d'un besoin ponctuel de renfort.

8. Classement du concours 2025 des maisons fleuries

Le conseil municipal adopte le classement du concours des maisons fleuries 2025. Chaque lauréat se verra remettre un bon d'achat de 50,- € à faire valoir auprès du magasin de fleurs « Brin de Nature ».

9. Adoption de devis

La cession du véhicule utilitaire vétuste de marque Peugeot Partner, vendu en l'état, est adoptée pour une somme de 400,- € au profit de M. KIEFER Maxime.

Le devis relatif à l'acquisition de buts de football à 8 rabattables, émanant de la Sté NOUANSPOORT, est validé pour un montant HT de 4.823,76 €.

10. Subvention pour voyages scolaires

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 15,- € par enfant réalisant un voyage scolaire et autorise le maire à mandater ces dépenses.

11. Présentation du schéma directeur cyclable de la Comcom

Le conseil municipal prend connaissance du schéma directeur cyclable de la Communauté de communes de l'Alsace-Bossue.

12. Recensement de la population

Le prochain recensement de la population étant prévu de mi-janvier à mi-février 2026, le conseil municipal confie le rôle de coordonnateur à Mme BRONET Modwène, secrétaire de mairie, et désigne deux agents recenseurs.

13. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Gestion de l'éclairage public et réalisation du diagnostic énergétique de nos installations...

Cette liste des décisions est affichée le 10 septembre 2025 en mairie et publiée le 10 septembre 2025 sur le site internet de la commune.

*Le maire,
Simon SCHMIDT*

COMMUNE DE OERMINGEN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 SEPTEMBRE 2025

à 20 H. 30

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 08 juillet 2025

Le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2025 est adopté.

2. Adoption du projet d'aménagement du Jardin Stengel (Délibération n° 82/25)

Après avoir pris connaissance du projet d'aménagement du Jardin Stengel, le conseil municipal adopte le projet technique, fixe le montant estimatif des travaux à 135.910,- € HT, sollicite l'octroi de subventions, adopte le plan de financement et engage la procédure de consultation des entreprises.

3. Actualisation du règlement intérieur du périscolaire

Suite aux modifications des plages horaires de l'accueil périscolaire et extrascolaire, le conseil municipal actualise et valide son règlement intérieur.

4. Refonte de la grille tarifaire du périscolaire

Faisant suite aux remarques formulées par la CAF lors de son contrôle du bon fonctionnement, la grille tarifaire du périscolaire est actualisée et validée par le conseil municipal.

5. Présentation du rapport annuel 2024 de la gestion des déchets

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2024 de la gestion des déchets, finalisé par les services de la Communauté de communes de l'Alsace-Bossue.

6. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal arrête la liste des stagiaires ayant effectué un stage au périscolaire pendant la période estivale, qui bénéficient du versement d'une gratification de 75,- € par semaine de présence.

Il prend également acte des deux recrutements suivants :

- Mme WATEL Justine, CDD du 01/09/25 au 28/02/26, 8 H/semaine, en qualité d'animatrice au périscolaire ;
- Mme MABILLE Ingrid, CDD du 02/09/2025 au 01/03/2026, 20 H/semaine, en qualité d'agent d'entretien.

7. Création d'un service commun de secrétaire de mairie itinérant

Le conseil municipal adhère à la convention portant création d'un service commun de secrétaire de mairie itinérant, qui pourra être activé en cas d'absence d'un agent ou lors d'un besoin ponctuel de renfort.

8. Classement du concours 2025 des maisons fleuries

Le conseil municipal adopte le classement du concours des maisons fleuries 2025. Chaque lauréat se verra remettre un bon d'achat de 50,- € à faire valoir auprès du magasin de fleurs « Brin de Nature ».

9. Adoption de devis

La cession du véhicule utilitaire vétuste de marque Peugeot Partner, vendu en l'état, est adoptée pour une somme de 400,- € au profit de M. KIEFER Maxime.

Le devis relatif à l'acquisition de buts de football à 8 rabattables, émanant de la Sté NOUANSPOORT, est validé pour un montant HT de 4.823,76 €.

10. Subvention pour voyages scolaires

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 15,- € par enfant réalisant un voyage scolaire et autorise le maire à mandater ces dépenses.

11. Présentation du schéma directeur cyclable de la Comcom

Le conseil municipal prend connaissance du schéma directeur cyclable de la Communauté de communes de l'Alsace-Bossue.

12. Recensement de la population

Le prochain recensement de la population étant prévu de mi-janvier à mi-février 2026, le conseil municipal confie le rôle de coordonnateur à Mme BRONET Modwène, secrétaire de mairie, et désigne deux agents recenseurs.

13. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Gestion de l'éclairage public et réalisation du diagnostic énergétique de nos installations...

Cette liste des décisions est affichée le 10 septembre 2025 en mairie et publiée le 10 septembre 2025 sur le site internet de la commune.

*Le maire,
Simon SCHMIDT*